

## Notice technique protection des bornes de batterie presto

---



La protection des bornes de batterie presto protège les contacts électriques et les bornes de batterie contre la corrosion et l'oxydation. La cire à pulvériser bleue garantit une circulation continue du courant et évite les courants de fuite et les pertes de tension. Rallonge la durée de vie de la batterie et prévient contre les dommages de l'acide. Bonne compatibilité avec les plastiques.

### Domaines d'utilisation :

bornes de batterie, support de batterie, bornes de connexion, câbles de masse

## Qualité et caractéristiques

---

- La corrosion et l'oxydation sont évitées durablement
- Pour un démarrage sûr et un éclairage intense
- Prévient des dommages de l'acide
- Réduit les résistances de contact
- Réduit les courants de fuite
- Effet isolant
- Rallonge la durée de vie de la batterie
- Jet dirigé
- Peut être pulvérisé dans toutes les directions grâce à l'utilisation d'une buse spéciale 360°.
- Respecter la norme TRG 300

## Caractéristiques physiques et chimiques

---

- **Base** : cire
- **Coloris** : bleu
- **Odeur** : de cire
- **Apparence** : Graisse
- **Poids spécifique à 20°C** : 0,695 g/ml
- **Pression de vapeur à 20°C** : 3 à 4 bars
- **Résistance thermique** : -30°C à +130°C
- **pH** : neutre
- **Conservation/stockage** : 10 ans pour un stockage conforme (=10°C - 25°C, humidité relative max. de 60 %).
- **Emballage/contenance** : bombe aérosol d'un volume nominal de 400 ml

## Environnement et réglementation

---

**Respect de l'environnement** : Les produits European Aerosols sont 100% exempts de métaux lourds et utilisent des propulseurs garantis sans HCFC depuis 1977. Les capuchons et les emballages sont issus de matériaux recyclés.

**Traitement des déchets** : Seuls les aérosols vides doivent être portés au recyclage. Les contenants non vides doivent être apportés dans un centre de collecte spécifique.

**Étiquetage réglementaire** : Tous les produits European Aerosols respectent les dispositions en matière d'étiquetage prévues par la Directive 1999/45/EG. Tous les aérosols correspondent au TRGS 200 et TRG 300 ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.



## Mode d'emploi

---

**Avant utilisation, lisez attentivement et observez les textes d'avertissement sur l'étiquette!**

### Application :

- Laisser la bombe à température ambiante.
- Température d'application comprise entre 5 et 30°C.
- Les pièces à protéger doivent être propres et sèches.
- Secouer la bombe énergiquement avant utilisation.
- Pulvériser la protection des bornes de batterie en couche mince sur les pièces à traiter.

## Références de commande

---

### Non-responsabilité

---

La présente fiche technique informe sans engagement sur les caractéristiques du produit suivant le niveau actuel de la technique. Nos consignes de mise en œuvre doivent être ajustées en fonction des conditions locales et des matières et appareils utilisés. Veuillez également observer les droits de protection industrielle applicables. Tous droits réservés.

Pour de plus amples informations techniques, vous pouvez joindre notre hotline du lundi au jeudi, de 08h00 à 17h00 et le vendredi jusqu'à 12h00, par téléphone au 0049 (0)62 66 75 266.

Version : 12 mars 2014

Cette version annule toutes les versions publiées antérieurement.

Date d'impression: 11.04.2022

